RESPECT – SANTÉ – NATURE

Association naturiste du CHM de Montalivet

Association soumise à la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

Monsieur BOLEN
PDG de la Socnat
46 avenue de l'Europe
33930 Vendays-Montalivet

Montalivet le 03 décembre 2022

Objet : Ramassage des ordures ménagères au CHM

Monsieur Bolen, Monsieur Testard,

Merci encore une fois pour vos explications et réponses supplémentaires concernant votre demande aux propriétaires de bungalows et Mobil-Homes de payer 120€ en plus pour le ramassage future des ordures ménagères.

Quand même nous ne sommes pas d'accord avec cette augmentation cachée de la redevance. Pour nous, votre calcul reste pas compréhensible, quelques coûts indiqués semblent beaucoup trop élevés, comme la consommation prévue d'essence ou le volume de nouveaux postes de travail à créer. Et, pour les propriétaires et leurs représentants, les chiffres ne peuvent pas être vérifiés, puisque vous ne nous présentez pas les devis sur lesquels se basent vos calculs.

Vous faites comparaison avec l'état avant le refus du SMICOTOM de ramasser les ordures dans le CHM. Ca aussi, on ne peut pas le vérifier. La Socnat n'a jamais présenté dans ses factures aux propriétaires, comment elles sont composées, concernant les différentes prestations fournies et les obligations des propriétaires de co-financier les investissements dans le CHM.

Comme association représentative des propriétaires de bungalows et de Mobil-Homes, nous demandons des bilans annuels détaillés des recettes et dépenses du CHM, présentés aux associations, et des factures de redevance bien différenciés. Comme c'est normal pour toute location d'appartement ou de maison.

Avant d'avoir reçu toutes ces données exactes, et une répartition juste des frais entre tous les usagers du CHM, nous ne pouvons que renseigner nos membres de refuser votre demande de payer les 120€ supplémentaires à leur redevance.

Cordialement

Lucile Toussaint, présidente Hannes Linck, Secrétaire

Contact RSN: Mail: respect-sante-nature@outlook.fr, tél.: 06 30 21 05 64

Internet: http://respect-sante-nature.fr

Adresse postale : RESPECT-SANTÉ-NATURE, c/o L. TOUSSAINT, 26 rue de la République, 33130 Cenon